

TARIFICATION DU RISQUE MÉDICAL EN PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA415	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	629,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 29/11/2024 au 29/11/2024

OBJECTIFS

- Analyser un questionnaire de santé
- Analyser un bilan sanguin et identifier quels documents demander en cas d'anomalie
- Evaluer le risque dans le cadre des pathologies médicales suivantes : hyperlipidémie, diabète, infarctus du myocarde, dépression et hernie discale
- Connaître la réglementation en assurance des emprunteurs sur le droit à l'oubli et la convention AERAS

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici](#)

[>>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Permet une vision rapide de la tarification médicale et des aspects réglementaires.

Formateur(s) :

Le formateur est un professionnel de l'assurance, il exerce la fonction de tarificateur médical.

PROGRAMME

- A. Questionnaire de santé en assurance
 - 1. Importance du questionnaire de santé
 - 2. Analyse et interprétation du questionnaire
 - 3. Procédure en cas de déclaration
 - 4. Cas pratiques
- B. Bilan sanguin
 - 1. Rôles et importance du bilan sanguin
 - 2. Analyse des résultats du bilan sanguin
 - 3. Procédure en cas d'anomalie
 - 4. Cas pratiques
- C. Principales pathologies médicales et appréciation du risque
 - 1. Hyperlipidémie
 - 2. Diabète
 - 3. Infarctus du myocarde
 - 4. Dépression
 - 5. Hernie Discale
- D. Réglementation en assurance des emprunteurs
 - 1. Loi Lemoine et questionnaire de santé
 - 2. Convention AERAS et Droit à l'oubli
 - 3. Grille de référence

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaire en assurance de personnes
Tarificateur junior
Chargé de clientèle
Courtiers

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Expérience en gestion indemnisation ou tarificateur junior ou formations équivalentes

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

629,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 21/11/2024 à 22:33